



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 4 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 8^e séance du Conseil général de la présente législature fixée au

Mercredi 18 juin 2025, à 18h30
à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

3. COMPTES 2024

25-301 Rapport de la Commission financière à l'appui de la gestion et des comptes 2024.

25-302 Rapport du Conseil communal (envoi séparé) à l'appui de la gestion et des comptes 2024.

4. RAPPORTS DU CONSEIL COMMUNAL

25-4102 concernant la prolongation de la zone réservée de la Ville du Locle.

25-4604 à l'appui d'une demande de crédit complémentaire de Fr. 300'000.- pour le crédit « Halle Collège 1 – divers assainissements ».

25-4605 à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 550'000.- pour la rénovation des vestiaires du terrain de football du Communal.

25-4703 d'information concernant les activités du service des ressources humaines.

- a) Discours de la présidente sortante du Conseil général.
- b) Nomination du Bureau du Conseil général 2025-2026.
- c) Discours du nouveau président du Conseil général.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

La présidente du Conseil général,
J. Eymann

N.B. Une collation sera servie

Avenue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 656
CH-2400 Le Locle
www.lelocle.ch